

Procès-verbal

de la 23^e Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST) du samedi 27 avril 2024, dans les locaux du Kultur & Kongresshaus Aarau

Liste de présence :

| | |
|---------------------------------|---|
| Votants : | 214 Délégués ayant le droit de vote, dont 185 Représentants des Associations membres, 23 Membres d'honneur et 6 Membres du Comité FST. |
| Invités : | 50 Personnes invitées. |
| Fonctionnaires/collaborateurs | |
| FST : | 11 participants. |
| Total des personnes présentes : | 291 participants. |
| Scrutateurs : | 10 scrutateurs (appartenance et secteur selon le plan des sièges entre parenthèses) : Hans Heierle (GLKSV, A), Markus Rickli (Stadtschützen Thun, B), Urs Wenger (FST, E), Marcel Schilliger (OSPSV, F), Urs Stähli (ASM, G), Oswald Mischler (Jura, H), Daniel Jurt (SVRB, I), Hermann Buntschu (SVRB, J), Markus Truog (BSSV, K), Paul Stieger (SGKSV, L). |
| Intervenants : | Alex Hürzeler, Conseiller d'État, chef du Département de l'Éducation, de la Culture et du Sport, président du Patronage du 200 ^e anniversaire. Hanspeter Hilfiker, maire d'Aarau. Divisionnaire Daniel Keller, commandant de la division territoriale 2. Peter Gautschi, président de l'Association sportive argovienne de tir (AGSV). |
| Présidence : | Luca Filippini, Président de la FST. |
| Procès-verbal de la séance : | Silvan Meier, Directeur de la FST. |
| Traductrices : | Nina von Heydebrand et Katharina Corsten, (Service de traduction simultanée FURET AG). |

Table des matières :

| | |
|---|----|
| 1. Mot de bienvenue et accueil | 2 |
| 2. Procès-verbal du 29.04.2023 sur la décision des affaires de l'AD 2023 | 5 |
| 3. Rapport annuel 2023 | 6 |
| 4. Comptes annuels 2023..... | 7 |
| 5. Finances | 9 |
| 6. Admin-FST | 10 |
| 7. Cotisations, taxes et redevances 2025..... | 10 |
| 8. Élections..... | 11 |
| 9. Élection des membres de la Chambre disciplinaire et de recours pour la période 2024-2028 | 12 |
| 10. Fêtes fédérales de tir | 12 |
| 11. Anniversaire des 200 ans de la FST..... | 13 |
| 12. Hommages | 14 |
| 13. Information de la part de la FST | 16 |
| 14. Divers | 16 |
| 15. Prochaine Assemblée des délégués de la FST | 16 |

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et accueil

Le Président, Luca Filippini, ouvre la 23^e Assemblée des délégués (AD) de la Fédération sportive suisse de tir (FST). La séance débute avec l'entrée de la Bannière de la FST accompagnée musicalement (marche au drapeau) par le corps de musique des "Chälebach-Musikanten". La musique joue l'Hymne national et toutes les personnes présentes se lèvent. Le Président, Luca Filippini, salue d'abord Alex Hürzeler, Conseiller d'État, chef du Département de la Formation, de la Culture et du Sport, président du Patronage du bicentenaire. De même, il salue Hanspeter Hilfiker, Maire d'Aarau, le divisionnaire Daniel Keller, cdt de la division territoriale 2 et Peter Gautschi, président de la Fédération argovienne de tir sportif (AGSV).

Se sont excusés : Madame Viola Amherd, Conseillère fédérale et Présidente de la Confédération, le cdt de corps et chef de l'armée Thomas Süssli, Andreas von Känel, président du Musée suisse du tir, Dora Andres, présidente d'honneur et Heinz Bolli, président d'honneur. Le Président a néanmoins le plaisir de relever la présence des personnalités suivantes et de leur souhaiter la bienvenue dans le cercle de l'Assemblée des délégués des tireuses et des tireurs suisses :

- le brigadier Jacques Rüdin, remplaçant du chef d'état-major de l'armée et président de la Conférence fédérale de tir,
- Kurt Strässle, responsable de la gestion des partenaires "La Poste",
- Peter Schmid, président d'honneur,
- Urs Stähli, président de l'Association des bienfaiteurs,
- Ruedi Vonlanthen, président de l'USS Assurance.

Le Président adresse ensuite, en son nom et au nom de l'assistance, un remerciement spécial au Comité d'organisation argovien, sous la direction de projet Peter Gautschi. Il remercie également le corps de musique des "Chälebach-Musikanten" sous la direction musicale d'Erhard Windisch. Il souhaite également la bienvenue dans nos rangs aux Dames d'honneur, Andrea Hochuli et Lotti Baumann.

Le Président salue ensuite les diverses personnalités représentant la politique, le sport et l'économie, ainsi que les représentants des partenaires et des fournisseurs de la FST. Il poursuit en saluant les membres d'honneur, les délégués et les invités, avant de s'adresser dans les trois langues nationales à l'ensemble des personnes présentes à Aarau. Il attire aussi l'attention sur la liste des invités qui est disponible à l'entrée.

Par la suite, le Président rend hommage aux camarades décédés. En souvenir de tous les camarades décédés depuis la dernière AD, il mentionne les membres d'honneur de la FST Kurt Schwertfeger (Rapperswil), Willi Seiler (Aarwangen), Hans Isler (Aadorf), Arthur Tobler (Glattfelden), Karl Eisenring (Weinfeld) et Henri Deutsch (Meyrin). L'assistance se lève pour observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus. Ensuite, les "Chälebach-Musikanten" jouent une pièce appropriée. L'hommage aux défunts est clos par un dernier morceau, à la suite duquel les "Chälebach-Musikanten", sous la direction musicale d'Erhard Windisch, sont remerciés et quittent la salle de l'Assemblée.

Salutations des personnalités invitées

Luca Filippini salue le premier intervenant, Alex Hürzeler, Conseiller d'État, chef du Département de la Formation, de la Culture et du Sport du canton d'Argovie, également président du Patronage du 200^e anniversaire de la FST et lui donne la parole pour son message de bienvenue.

Alex Hürzeler, Conseiller d'État, chef du Département de l'Éducation, de la Culture et du Sport, président du Comité de patronage du bicentenaire de la FST :

Le Conseiller d'État et Directeur des Sports du canton d'Argovie, lui-même membre de la Société de tir d'Oeschgen, remercie pour l'aimable invitation à l'Assemblée des délégués à Aarau. Il a salué les personnes présentes au nom du gouvernement argovien et a souligné l'importance du canton d'Argovie en tant que canton de l'économie, de l'énergie, de l'eau, de la formation, de la culture et du tir. Les délégués et les votants ont été remerciés pour leur importante mission. Ils représentent les intérêts des Sociétés cantonales, des Associations et des sociétés membres. Il a souligné que la Fédération doit continuer à apporter une contribution importante au tir sportif et à la société, et qu'il est important d'essayer de nouveaux projets, comme la jeune discipline Target Sprint. L'engagement des délégués transmet également le sport de tir à la relève et permet aux personnes intéressées de découvrir la tradition et d'y prendre part. Ils s'engagent pour que les tireurs professionnels soient encouragés et que des fêtes de tir soient organisées dans tout le pays. Sans cet engagement largement bénévole, le tir sportif n'aurait pas le succès qu'il connaît aujourd'hui. Ce succès se reflète notamment dans le fait que quatre sportifs se sont qualifiés pour les Jeux olympiques de Paris et que l'acceptation du tir sportif par l'ensemble de la société est élevée. Le canton d'Argovie tient au fait que les traditions perdurent et que la population soit active sur le plan sportif. C'est pourquoi il remercie tous ceux qui permettent l'accès au sport, que ce soit dans le domaine de la relève, des amateurs ou des professionnels. Cette année, la Fédération sportive suisse de tir fête ses 200 ans d'existence, ce qui sera commémoré par un timbre spécial de la Poste. La fondation de la FST pendant la première Fête fédérale de tir en 1824 à Aarau est un acquis important et fait de l'Argovie le berceau du tir sportif suisse. Avec la promotion de la relève et l'organisation du tir obligatoire, la FST apporte une contribution importante à la cohésion nationale et à la sécurité. Les fêtes de tir rassemblent les gens au-delà des régions et des frontières linguistiques, ce qui souligne l'héritage important de l'histoire du sport en Argovie.

En tant que président du Comité de patronage des festivités du bicentenaire, le conseiller d'État se réjouit des prochaines festivités qui auront lieu en août et qui seront largement soutenues par le canton d'Argovie. Il a remercié les personnes présentes pour leur engagement infatigable en faveur du tir et souhaite à l'Assemblée des délégués une réunion fructueuse. Pour conclure, il invite tout le monde à participer à la fête du bicentenaire à Aarau.

Le Président le remercie pour ses paroles bienveillantes et remet à M. Hürzeler un modeste présent.

Le Président se tourne vers le prochain intervenant, le Dr Hanspeter Hilfiker, maire de la ville d'Aarau.

Hanspeter Hilfiker, maire d'Aarau :

Au nom du Conseil municipal d'Aarau, le maire Hanspeter Hilfiker souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'Assemblée des délégués de la Fédération sportive suisse de tir au Kultur- und Kongresshaus d'Aarau. Il a exprimé sa joie de voir des associations nationales organiser leurs événements à Aarau, car cela permet de faire découvrir la ville aux participants venus de toute la Suisse. Il a salué l'importance du tir sportif suisse en tant que sport traditionnel suisse et a souligné que les sociétés de tir suisses étaient des institutions importantes pour l'intégration nationale au 19^e siècle et qu'ils avaient apporté une contribution significative à la Suisse libérale de l'époque. Il a remercié la Fédération pour son engagement dans le Sport populaire et le Sport d'élite ainsi que pour l'organisation de compétitions et de formations contribuant au développement durable du tir sportif. Il a particulièrement souligné le lien historique entre Aarau et les tireurs suisses. La ville d'Aarau a accueilli la première Fête fédérale de tir en 1824 et est donc considérée comme la "marraine" des tireurs suisses. Il a rappelé que d'autres fêtes de tir importantes ont également eu lieu à Aarau, notamment le Centenaire de la Fédération des tireurs en 1924, et la Fête des tireurs en 2010. Le maire se réjouit du fait que la fête du Bicentenaire de la Fédération sportive suisse de tir, en août 2024, aura également lieu à Aarau.

Pour conclure, il remercie le Comité de la FST pour le choix du lieu de la réunion, les sponsors, les fournisseurs et les personnes qui soutiennent le tir ainsi que toutes les personnes présentes de leur

participation à titre privé. Il invite tout le monde à passer une journée ou un week-end à Aarau pour visiter la vieille ville, le musée de la ville et le restaurant Schützenhaus.

Le Président le remercie pour ses paroles bienveillantes et lui remet un modeste présent à M. Hilfiker.

Le Président donne ensuite la parole au cdt ter div 2, le divisionnaire Daniel Keller.

Divisionnaire Daniel Keller, cdt division territoriale 2 :

Le divisionnaire Keller transmet aux personnes présentes le message de salutations de l'armée. Dans ses explications, il se réfère à la définition de la patrie, ainsi qu'aux conflits internationaux actuels, qui sont malheureusement à l'ordre du jour. Dans ce contexte, la Suisse a le devoir de se protéger elle-même. Il souligne que l'armée suisse n'est que partiellement apte à se défendre elle-même, ce qui a pour conséquence que la capacité de défense doit être à nouveau renforcée et mise à jour. Mais cela n'est possible que dans la mesure où l'allocation des ressources nécessaires ne lui est pas refusée. Il souligne la nécessité du service à la communauté et précise que l'armée a besoin des tireuses et des tireurs, tout comme les tireuses et les tireurs ont besoin de l'armée. Pour terminer, il rend hommage au vice-président sortant Paul Röthlisberger.

Le Président remercie le divisionnaire Keller pour ses paroles bienveillantes et lui remet un modeste présent en souvenir.

Avant de passer la parole à l'orateur suivant, le Président informe les participantes et participants de quelques réflexions. La FST est très heureuse d'être l'hôte d'Aarau cette année. C'est en 2011 que l'Assemblée des délégués a eu lieu pour la dernière fois dans le canton d'Argovie, à savoir également à Aarau après la FFT 2010. Le canton d'Argovie est et a toujours été très important pour l'armée et surtout pour le tir. Aarau a été le lieu de fondation en 1824 de l'ancienne Société suisse de tir et le lieu de fête pour les célébrations du Centenaire et du Bicentenaire de l'actuelle FST. Le canton d'Argovie compte de nombreuses sociétés actives, de très bonnes tireuses et bons tireurs ainsi qu'une mentalité favorable au domaine du tir. Le Président souligne également que c'est en Argovie que les premières cibles électroniques ont vu le jour. L'entreprise Polytronic existe toujours et fournit de bons produits pour l'armée et le tir. Il se réjouit que les tireurs suisses soient aujourd'hui de retour à Aarau et qu'ils reviennent en été pour fêter leur jubilé.

Il s'adresse ensuite au prochain invité et donne la parole à Peter Gautschi, président de la Fédération hôte, l'Aargauer Schiesssportverband,

Peter Gautschi, président de l'Association sportive argovienne de tir (AGSV) :

Au nom de l'AGSV, Peter Gautschi salue les invités et les délégués présents à Aarau, "le berceau de la Fédération sportive suisse de tir". Dans son introduction, il souligne le nombre de 4600 tireuses et tireurs argoviens licenciés répartis sur les 200 sociétés actives et les 11 associations de district. Peter Gautschi revient sur une année turbulente qui a placé la Fédération argovienne devant de grands défis, notamment le manque de personnel qualifié, la double charge de travail au sein du Comité et des mesures d'économie drastiques. Il souligne néanmoins le soutien de camaraderie apporté par des sponsors tels que l'armée, le gouvernement argovien, l'administration et d'anciens membres du Comité, tout en remerciant très chaleureusement ces groupes pour leur travail. Il rappelle le succès de l'AGKSF 2023 dans le Freiamt et les succès internationaux de la relève, même si Chiara Leone a manqué de peu le titre de la meilleure sportive argovienne de l'année 2024. L'organisation de l'Assemblée des délégués en cette année de jubilé a été un important défi. À ce titre, il remercie Elena von Pfetten et son équipe pour leur soutien actif. De même, il adresse de remerciements aux entreprises argoviennes Kromer Shooting (Eliane Müller) et Polytronic AG (Romano Brignoli) ainsi qu'à d'autres soutiens comme Sehkultur Frick, R. Nussbaumer AG, Delica AG, Mühle Seengen, Rivella et Feldschlösschen AG. Un don de soutien à l'AD a été fait par l'entreprise FRANKE AG à Oftringen. Pour

conclure, il remercie ses collègues du Comité et Elena von Pfetten pour leur soutien qu'il qualifie de "vraiment" actif.

Le Président remercie M. Peter Gautschi pour ses paroles bienveillantes et lui remet un modeste présent.

Le nouveau directeur FST Silvan Meier procède ensuite à la constitution de l'AD. Il annonce qu'au total 214 délégués ayant le droit de vote sont présents, soit au total 291 personnes (y compris les invités, les fonctionnaires et les collaborateurs), qui ont été invitées conformément aux Statuts. La majorité absolue est de 108 voix. En raison de la disposition des sièges dans la salle, il convient de désigner 10 scrutateurs (cf. liste de présence ci-dessus). Cette année, la carte de vote est de couleur verte.

Le Président passe à l'élection des 10 scrutateurs proposés.

Il procède ensuite à l'élection des scrutateurs.

Décision n° 2024-01

Les 10 scrutateurs proposés sont élus à l'unanimité.

Il procède ensuite à l'élection du bureau électoral (surveillance des élections et des votations).

Décision n° 2024-02

Pour la présente AD, l'AD élit à l'unanimité Paul Röthlisberger (vice-président), Jürg Schöttli (Comité) et Silvan Meier (directeur) au bureau de vote.

Le Président désigne le secrétaire général comme rédacteur du procès-verbal, constate que la convocation et la constitution sont conformes à la loi et aux Statuts et ouvre ainsi officiellement la 23^e Assemblée des délégués de la FST.

Le Président passe à l'ordre du jour et signale une erreur. Deux noms erronés ont été indiqués au point 9.2 de l'ordre du jour (annexé). Catherine Pilet et Fabienne Bertagnollo, qui ont toutes les deux démissionné l'année dernière. Les noms corrects sont Anne-Sophie Guillaume et Irène Lehmann. Veuillez excuser ces erreurs.

Les affaires de l'Assemblée des délégués ont été discutées en détail hier lors de la Conférence des présidents. Aucune modification n'a été apportée au présent ordre du jour.

Les hommages sous Point 12 de l'ordre du jour se déroulent comme d'habitude en différents blocs répartis sur l'assemblée.

Il demande à l'assemblée d'utiliser le microphone mis à disposition pour les interventions afin de garantir d'une part une meilleure compréhension et d'autre part, pour assurer une traduction simultanée précise.

Il procède ensuite à l'approbation de l'ordre du jour.

Décision n° 2024-03

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal du 29.04.2023 sur la décision des affaires de l'AD 2023

Approbation

Le Président met en discussion le procès-verbal de l'AD du 29.04.2024 sur la décision de la Commission de vote concernant les objets 2023, lequel a été envoyé le 27.06.2023 aux membres de la Fédération et des Associations membres et aux membres d'honneur, avant d'être publié sur le site Internet de la FST. La parole n'est pas demandée.

Décision n° 2024-04

3. Rapport annuel 2023

Le Président passe au point 3 de l'ordre du jour en présentant une brève rétrospective et perspective. Il se réfère d'abord à la situation mondiale actuelle et souligne qu'avec la guerre en Europe, des thèmes tels que la défense, le maniement des armes et la nécessité de disposer de stands de tir et de places de formation sont à nouveau d'actualité. Un intérêt croissant pour les cours d'initiation et l'entraînement au tir au pistolet ou au fusil est constaté. Il s'est néanmoins demandé si les sociétés étaient prêtes à accueillir de nouvelles personnes intéressées, à les former et à les intégrer aux sociétés. Lui-même constate que la volonté de le faire était très variable : certaines sociétés sont très actives, d'autres moins, et certaines considèrent même l'arrivée de nouveaux membres comme une perturbation du fonctionnement de la société de tir.

Pour le Président, les festivités du bicentenaire sont un moment pour poser un regard sur le passé tout en jetant de nouvelles bases pour l'avenir. Il a appelé à recruter tous ensemble de nouvelles personnes intéressées par le tir sportif, à les former et à les intégrer dans les sociétés, indépendamment de la discipline et de la distance, mais dans l'intérêt de la pratique du tir en Suisse.

En ce qui concerne les changements de personnel, le président s'est référé aux changements constants au sein de la FST et se réjouit qu'un nouveau directeur ait pu être engagé. Néanmoins, à la suite des démissions regrettables de Heidi Diethelm Gerber et Daniel Burger, la recherche pour trouver de bons collaborateurs n'est pas terminée. Le Président les a remerciés pour leur travail et leur a souhaité bonne chance pour leur avenir. Il a ensuite évoqué les divers grands projets qui ont été menés à bien et a souligné ceux qui sont encore en cours, dont les détails seront expliqués ultérieurement par Walter Harisberger. Le Président a remercié Walter Harisberger pour son travail et son engagement, mais a souligné que les ressources de la Fédération sont malheureusement souvent limitées et que le travail doit être réparti sur de nombreuses épaules.

En revenant sur les résultats sportifs, le Président s'est montré très satisfait. Les athlètes de la Fédération ont remporté 5 places de quota (quatre à la Carabine et une au Pistolet) et d'importants classements et médailles ont été obtenus. Il félicite les athlètes et l'équipe nationale et s'est dit confiant qu'ils continueront à faire de leur mieux pour obtenir d'excellents résultats à Paris ou lors d'autres compétitions pour le titre. Il remercie toutes les équipes, les sponsors, les donateurs, les équipementiers, les partenaires ainsi que le SOA, l'OFSPPO et l'Armée suisse pour leur soutien.

Dans le domaine du Sport populaire, il s'agit d'organiser des manifestations de qualité et intéressantes comme les fêtes de tir ou le concours du jubilé. Le Président a souligné l'importance des chiffres politiques, comme le nombre de participants au Tir en campagne, au PO et au Tir populaire. Il a souligné que l'année du jubilé réserve encore de nombreux événements intéressants. Les journées portes ouvertes des stands de tir ont été une bonne occasion de se présenter au public, et certaines sociétés ont enregistré de très bons chiffres de fréquentation. Il remercie les sociétés pour leur engagement et a invité tout le monde à participer au week-end du jubilé à Aarau, qui peut également être utilisé comme excursion de société.

Les travaux préparatoires pour l'intégration des tireurs dynamiques dans la FST progressent. Le Président souligne que les tireurs dynamiques doivent eux-mêmes décider s'ils souhaitent cette intégration. La FST est ouverte et prête à accueillir le Tir dynamique, mais c'est à eux de décider de la voie à suivre.

Dans le domaine du Tir hors du service, 2023 a été marqué par des discussions sur la GP11. Malgré de longues discussions sur une solution globale comprenant un renchérissement de GP11, une indemnisation plus juste du travail des sociétés et une meilleure promotion de la formation JS, les politiques en ont décidé autrement en décembre, ce qu'il faut accepter. En outre, le Président souligne que les assainissements des places de tir en termes de bruit et de sol constitueront les futurs défis dans ce domaine.

Le Président clôt son discours en remerciant tous les participants et en portant un regard optimiste sur l'avenir de la Fédération.

Approbation

Luca Filippini explique la structure du Rapport annuel. Le Rapport annuel sans les comptes annuels (Point 4 de l'ordre du jour) est soumis à la discussion. La parole n'est pas demandée. Il passe donc directement au vote d'approbation.

Décision n° 2024-05

L'AD approuve à l'unanimité le rapport annuel de la FST pour l'exercice 2023.

Par la suite, il passe au premier bloc d'hommages. Le Président rend hommage à l'engagement des Officiers fédéraux de tir (OFT) démissionnaires, l'adjudant sous-officier Hans Peter Schuler et le colonel Erwin Büchler. Le lieutenant-colonel, Patrick Arzrouni, s'est excusé. La médaille d'honneur lui sera envoyée par courrier. Renato Steffen, membre du Comité FST, adresse quelques mots très valorisants aux deux Officiers sortant en décrivant leur parcours et leurs mérites. Le vice-président Paul Röthlisberger remet la médaille d'honneur de la FST aux personnes honorées sous les applaudissements.

4. Comptes annuels 2023

Fédération sportive suisse de tir - Approbation

Le Président donne la parole à Walter Harisberger pour la présentation des comptes annuels 2023 et informe que ceux-ci sont présentés aux pages 34 à 37 du Rapport annuel.

Pour commencer, Walter Harisberger remercie Barbara Bächler et Simone Stieger pour le soutien actif qu'elles lui apportent à tout moment dans le Domaine des Finances.

Dans leur ensemble, les comptes annuels (y compris les projets, les fonds, les dépenses extraordinaires) se soldent par un **résultat positif de CHF 139'699**. C'est CHF 384'262 de mieux que ce qui était prévu au budget.

L'écart budgétaire se situe à 5% du chiffre d'affaires et peut certainement être considéré comme satisfaisant en raison de l'écart positif. La raison principale de ce résultat positif par rapport au budget est notamment constituée par la nette augmentation des recettes provenant du Centime de sport, car, en prévision de la réduction de la subvention pour le GP11, beaucoup plus de munitions ont été commandées.

L'examen du résultat à l'échelon des domaines laisse entrevoir une analyse légèrement mitigée. Les domaines Fédération, Formation & Juges, Sport d'élite, Communication clôturent avec un léger écart tolérable par rapport au budget. Pour les autres domaines, les écarts sont en partie importants, tant du point de vue négatif que positif, mais ils sont explicables. Nous sommes particulièrement éloignés du budget dans le domaine de la gestion des affaires (Centimes de sport, contribution au Fonds des activités publiques) et dans le Sport populaire (budgétisation conservatrice de diverses compétitions, coûts nettement plus faibles pour les distinctions). Des dépenses plus élevées ont été enregistrées dans le domaine de la Promotion de la Relève (cadres plus nombreux, coûts salariaux des entraîneurs en raison de cadres supplémentaires).

Des coûts plus élevés que ceux prévus au budget ont également été enregistrés pour les projets. Ceci d'une part pour le projet Admin-FST (paiement des heures supplémentaires à la Direction du projet et indemnités spéciales pour l'équipe de projet) et d'autre part pour le stand de tir 10m de Bienne. Dans ce dernier cas, l'on a oublié de budgéter la dernière partie de l'amortissement.

Pour plus de détails concernant les écarts majeurs, veuillez consulter les documents envoyés ci-dessous.

Walter Harisberger constate que les comptes annuels sont majoritairement positifs. Il donne la possibilité aux présidents présents de prendre la parole, mais cette dernière n'est pas demandée.

Le Président passe au vote de décharge pour le Comité et le secrétariat général. Il met en discussion les comptes annuels 2023, mais la parole n'est pas demandée.

Décision n° 2024-06

L'AD approuve à l'unanimité les comptes annuels de la FST pour l'exercice 2023, présentant un résultat annuel de CHF 341'934 et donne à l'unanimité décharge au Comité.

Élection de l'organe de révision - Approbation

Walter Harisberger explique que, conformément à l'article 26 des Statuts de la FST, l'AD peut faire appel à une Société d'audit externe et indépendante pour vérifier les comptes annuels, comme cela est demandé selon les documents de séance, et redonne la parole au Président pour procéder à l'élection de l'Organe de révision.

Décision n° 2024-07

Le mandat de révision des comptes annuels de la FST est attribué pour 2024 à l'unanimité à BDO SA à Berthoud.

Fondations "Foyer des Tireurs" / "Musée suisse du tir" – Pour prendre connaissance.

Walter Harisberger présente les comptes annuels des deux fondations à l'aide du Rapport annuel. Il ajoute que le Foyer des Tireurs n'est pas uniquement utilisé par la FST. Divers locaux sont loués à des personnes externes.

À ce sujet, la parole n'est pas demandée et l'on prend acte des explications données. Walter Harisberger remercie les présidents des deux Conseils de fondations Paul Winiker et Andreas von Känel en leur absence, ainsi que les autres membres des dits Conseils de fondation pour leur travail. Il passe ainsi à la prochaine personne invitée et Walter Harisberger donne la parole à Franziska Karlen, directrice du Musée suisse du tir.

Franziska Karlen, directrice du Musée suisse du tir :

Franziska Karlen se réfère à l'historique du Musée suisse du tir et guide l'AD à travers les divers projets de rénovation qui sont en cours au Musée suisse du tir.

Le Musée suisse du tir est l'un des rares musées historiques du sport en Suisse et est considéré comme une petite perle. Le musée est l'une des onze institutions culturelles et éducatives du Quartier des musées à Berne et bénéficie de synergies dans le quartier du Kirchenfeld. Car l'échange professionnel et la conquête de nouveaux groupes de visiteurs grâce à des projets de coopération, offrent au Musée suisse du tir une valeur ajoutée considérable.

L'actuelle exposition permanente est obsolète et sera renouvelée après plus de 80 ans. Présentement, le musée se présente comme une collection d'expositions statique sur les fêtes de tir, les Sociétés cantonales de tir, les matches internationaux et les champions de tir. Les vitrines bien remplies manquent de clarté et offrent peu de contexte historique.

La nouvelle exposition permanente sera marquée par un fil conducteur. Les objets phares seront mieux mis en valeur, et les vitrines ainsi que les médias d'exposition seront conçus de manière contemporaine afin de garantir l'attractivité du musée à long terme. Il y aura des stations participatives qui ne s'adresseront pas seulement aux enfants, et la possibilité de tirer sur l'installation de carabine à air comprimé de "Kleider-Frey" sera maintenue.

Le tir est présenté comme une tradition vivante et un bien culturel immatériel transmis au travers des siècles par les tireuses et les tireurs. Dans la nouvelle exposition permanente, ces personnes doivent être mises en avant. Les visiteurs apprendront que les premières sociétés de tir ont déjà vu le jour au Moyen-Âge. Quatre cents ans plus tard, les fêtes patriotiques organisées par les lutteurs, les chanteurs, les gymnastes et les tireurs ont favorisé la cohésion de la Suisse et ont préparé la création de la voie à l'État national et de la fondation de la Constitution fédérale de 1848. Les classes scolaires doivent tout particulièrement s'intéresser à ce thème. Guillaume Tell fera une apparition remarquée afin d'attirer également les touristes étrangers.

Depuis le début, la convivialité et les fêtes font partie du tir. L'introduction du tir obligatoire hors service a renforcé le tir en tant que sport populaire et des fêtes de tir sont organisées jusqu'à aujourd'hui. Le plaisir à collectionner des trophées des tireuses et des tireurs est également présenté. L'accent est

avant tout mis sur le sport de haut niveau d'hier et d'aujourd'hui. Depuis les premiers Jeux olympiques de 1896, le tir sportif fait partie des compétitions. Aujourd'hui, il s'agit d'un sport hautement technologique dans lequel les jeunes femmes se distinguent particulièrement. Cela offre l'opportunité d'introduire au musée des références au présent, et l'on espère recevoir cet été des objets attrayants de Paris.

Une partie de la collection d'armes continuera à être exposée. Ces pièces seront toutefois mieux intégrées à la narration et l'histoire des techniques. L'évolution des marqueurs et du marquage des impacts trouvera également sa place. En outre, davantage d'espace sera disponible pour les expositions spéciales et les événements, et les sociétés pourront continuer à organiser des apéritifs et cérémonies d'hommages au musée.

Le projet d'exposition est coûteux. Les dons des fédérations, sociétés et associations pour la nouvelle exposition permanente sont toujours les bienvenus. Ils permettent au musée de mettre en œuvre les projets prévus de manière professionnelle et de donner au musée une perspective à long terme. Franziska Karlen remercie chaleureusement les personnes dans la salle qui ont apporté leur soutien.

Pour conclure, elle invite l'assistance à visiter l'exposition spéciale du bicentenaire de la Fédération sportive suisse de tir à Aarau ce mois d'août et remercie les participants de leur attention.

Le Président remercie Franziska Karlen et passe au bloc suivant des hommages.

Le Président rend hommage au président sortant SNTS, qui n'a malheureusement pas pu être présent : Yvan Perrin- Président SNTS (2012 - 2024).

Le président adresse des mots d'estime à Yvan Perrin pour tout le travail qu'il a accompli durant son mandat.

Le président passe au Point 5 Finances. Walter Harisberger prend la parole.

5. Finances

Budget 2024 – Pour prendre connaissance

Walter Harisberger, en tant que référent pour les finances, informe sur le budget 2024 qui a été approuvé lors de la Conférence des présidents (CP) du 5 décembre 2023. Walter Harisberger aborde le résultat négatif prévu de CHF -345'406 et en explique les raisons. Selon lui, le recul de l'évolution des membres, la diminution des recettes du Centime de sport en raison de l'achat de davantage de munitions en 2023 ainsi que l'assainissement nécessaire de la Caisse de prévoyance de la FST (couverture insuffisante) en sont les causes.

Planification financière 2025-2029 – Pour prendre connaissance

Le plan financier approuvé la veille par la CP est présenté par le référent Finances à la lumière de quelques points clés. Le résultat opérationnel devrait rester positif au cours des cinq prochaines années. En revanche, le résultat global devrait évoluer négativement au cours des quatre prochaines années. Selon Walter Harisberger, les dissolutions de sociétés que l'on peut observer, la diminution du nombre de licences auront une forte influence sur le résultat à l'avenir. Par conséquent, la discussion sur l'adaptation des cotisations des membres doit être entamée dans un avenir proche. Pour terminer la planification financière, WHA aborde encore la situation financière du projet Admin-FST avec une valeur d'acquisition d'environ 2.0 millions et explique aux délégués présents que ce projet sera amorti au cours des cinq prochaines années. Cela signifie un amortissement annuel d'environ CHF 340'000, ce qui, par conséquent, alourdira le résultat.

Walter Harisberger attire une nouvelle fois l'attention de toutes les personnes présentes sur le fait que la planification financière présentée est une planification évolutive et qu'il sera donc toujours possible de procéder à des ajustements.

Le Président remercie Walter Harisberger pour ses explications et son travail dans le Domaine des Finances et passe au troisième bloc des hommages.

Pour le troisième bloc d'hommages, le président invite les personnes suivantes à monter sur scène :

- Marcel Suter, président de la Chambre de recours des Organes juridictionnels (2010 - 2024)

Le Président adresse des mots d'estime à Marcel en prononçant quelques mots sur son engagement et ses mérites en tant qu'interlocuteur de longue date de la FST. Sous les applaudissements de l'assistance, Marcel Suter regagne sa place.

Ruth Siegenthaler, responsable du Domaine Formation /Juges (2004 -2023), qui devait également être honorée lors de la présente AD, n'a malheureusement pas pu être présente en raison de problèmes de santé. Le blason lui sera remis ultérieurement.

6. Admin-FST

Informations sur l'état actuel de la situation

Walter Harisberger informe sur l'état actuel du projet Admin-FST

Selon lui, la fonctionnalité du programme est globalement très bonne. Jusqu'à présent, le système n'a enregistré qu'une seule panne, qui a duré un peu plus d'une heure. Sinon, les pannes ne sont nécessaires que lors des « Deployments ».

En ce qui concerne les problèmes actuels, Walter Harisberger se réfère aux points suivants : Les utilisateurs continuent à rencontrer des problèmes lors de la création du login CH. Souvent, ceci est dû au fait que les instructions ne sont pas lues ou ne sont pas appliquées correctement. De nombreux utilisateurs ne tiennent pas compte de l'environnement (productif ou de formation) dans lequel ils se trouvent. Les utilisateurs posent souvent d'abord des questions par téléphone ou par courriel avant de consulter le manuel. Les adaptations et les nouveaux souhaits pour le programme FSA d'ISS ont entraîné un surcroît de travail, qui devrait toutefois disparaître à l'avenir.

Pour conclure ses explications, Walter Harisberger évoque les améliorations encore à venir. Celles-ci ne peuvent toutefois pas être mises en œuvre actuellement, car le développement est bloqué par le DDPS en raison d'un manque de moyens financiers. Des discussions sont en cours avec le DDPS afin d'établir les CR (Change Requests). Après l'établissement de la facture 2 de l'année dernière, de nombreuses questions ont été posées concernant les quantités de munitions commandées (total, moins les munitions gratuites de la Confédération). Afin d'améliorer la transparence, ces quantités doivent être indiquées individuellement dans la liste budgétaire. Le regroupement des doublons prend du temps, car chacun doit être vérifié et éventuellement adapté (p. ex., date de naissance). Cela demande surtout de la main-d'œuvre, mais les travaux sont en bonne voie. Les adaptations des listes CSV et les possibilités de consultation supplémentaires sont ici à l'ordre du jour. Des adaptations ponctuelles sont envisagées et devraient être mises en œuvre afin d'offrir une large utilité aux utilisateurs.

7. Cotisations, taxes et redevances 2025

Comme chaque année, les délégués déterminent pour l'année à venir toutes les cotisations, taxes et redevances. Aujourd'hui pour l'année 2025.

Walter Harisberger passe en revue les différentes positions telles que les cotisations, les taxes et les redevances selon la proposition et les explique.

Le Comité FST propose à l'Assemblée des délégués d'approuver les taxes inchangées comme suit :

- a) de fixer la cotisation de société fixe pour l'année 2025 sans changement à 300 CHF par société et la cotisation de société variable 2025 sans changement à 10 CHF par licencié,
- b) de laisser inchangée la contribution des participants (licence) pour l'année 2025 à CHF 20, respectivement CHF 12 pour les M21,
- c) de fixer la contribution au Fonds pour les activités publiques par tireur licencié pour l'année fixer à 5 CHF pour l'année 2025,
- d) de maintenir les montants forfaitaires pour 2025 à CHF 1'000 pour l'ASM et l'ASTV, à CHF 200 pour l'ASVTS et à CHF 3'000 pour l'ASTD,

- e) de maintenir les taxes et contributions mentionnées dans la proposition conformément aux Règles du tir sportif (RTSp) qui doivent être approuvées pour l'année 2025,
- f), de maintenir les frais d'admission de CHF 500 pour les candidats à l'adhésion à la FST pour 2025.

À l'avenir, le Centime de sport sera prélevé par la FST et intégré à la facturation d'automne. Walter Harisberger passe au vote d'approbation des cotisations, taxes et redevances. Il met en discussion la proposition du Comité, mais la parole n'est pas demandée.

Décision n° 2024-08

Conformément à la proposition présentée, l'AD approuve à l'unanimité les cotisations, les taxes et les redevances proposées pour 2025.

8. Élections

8.1 Procédure d'élection

Le Président Luca Filippini présente la procédure d'élection :

Les élections ont lieu à main levée, à moins que l'organe n'en décide autrement. Au premier tour, la majorité absolue (plus de la moitié) des voix présentes est requise. Au deuxième tour et aux tours suivants, c'est la majorité relative (le plus grand nombre) des voix exprimées qui s'applique.

En cas d'égalité des voix entre deux ou plusieurs candidats pour le même siège, un second tour est organisé entre ces candidats. En cas de nouvelle égalité des voix, le président de la séance procède à un tirage au sort.

En cas d'élection au scrutin secret, le nombre de bulletins de vote valables remis est pris en compte pour déterminer la majorité absolue et la majorité relative. Les bulletins blancs et nuls ne sont pas pris en compte.

En principe, les candidatures sont également possibles lors de la présente Assemblée des délégués, elles doivent être présentes en personne (voir art. 28 du règlement d'organisation).

La durée du mandat des personnes à élire par l'AD est de quatre ans. Les élections générales des organes et de leurs membres ont lieu chaque année bissextile, la dernière fois en 2020. 2024 étant une année bissextile, des élections générales sont prévues.

La dernière élection générale remonte donc à l'année 2020. Lors de l'AD 2023, Jacqueline Hofer a été élue pour une année en tant qu'année de préparation du fait que le vice-président Paul Röthlisberger ayant annoncé qu'il ne se représenterait pas à l'AD 2024.

Luca Filippini donne la parole au vice-président Paul Röthlisberger, qui passe au point suivant de l'ordre du jour 8.2 "Élection du président de la FST".

8.2 Élection du président de la FST

Jusqu'au 6 mars 2024, aucune candidature concurrente à celle du président en exercice n'a été déposée :

Luca Filippini, 31.08.1968, Savosa (TI), depuis 2010 au Comité de la FST, à partir de 2014 comme vice-président, à partir de 2017 comme président.

Le Comité FST recommande la réélection du président Luca Filippini et le vice-président passe à l'élection.

Décision n° 2024-09

Luca Filippini est élu à la majorité comme président de la FST pour un mandat supplémentaire de 4 ans, avec 1 voix contre et 1 abstention.

Le vice-président félicite Luca Filippini pour sa réélection à la présidence de la FST.

8.3 Élection des autres (quatre) membres du Comité de la FST

Les candidats suivants se présentent à la réélection :

Walter Harisberger (sortant), Jacqueline Hofer (sortante), Jürg Schöttli (sortant), Renato Steffen (sortant). Aucune autre candidature n'a été reçue jusqu'au 6 mars 2024. Paul Röttlisberger ajoute que le Comité FST est conscient qu'il doit également planifier la gestion du personnel. C'est pourquoi un plan pour la relève des membres est en cours d'élaboration.

Il est recommandé à l'Assemblée des délégués de confirmer le Comité dans ses fonctions.

Décision n° 2024-10

Le Comité de la FST est élu à la majorité, avec 0 voix contre et 10 abstentions.

Le Président félicite ses collègues du Comité FST pour leur réélection.

9. Élection des membres de la Chambre disciplinaire et de recours pour la période 2024-2028

9.1 Procédure d'élection

Le Président explique que les règles s'appliquent conformément aux Statuts de la FST.

9.2 Élection des membres de la Chambre disciplinaire et de recours

Les candidats suivants se présentent à la réélection, Thierry Vauthey, Thierry Tièche, Anne-Sophie Guillaume, Toni Meyer, Peter Friedli, Melanie Brägger et Irène Lehmann.

Il est recommandé à l'Assemblée des délégués de confirmer les candidats aux organes juridictionnels dans leur fonction. La parole n'est pas demandée. En conséquence, le président procède à l'élection.

Décision n° 2024-11

Les membres de la Chambre disciplinaire et de recours sont élus à la majorité, avec 0 voix contre et 4 abstentions.

Luca Filippini explique que Marcel Suter se retire de la présidence de la Chambre de recours et qu'il convient donc d'élire un nouveau président. Le candidat Tobias Herren de Môtier (région Ouest-CH) se présente à l'élection en tant que président de la Chambre de recours. Pour la présentation du candidat, il invite Thierry Vauthey, président de la Chambre disciplinaire et de recours à monter sur scène. Thierry Vauthey présente brièvement Tobias Herren, qui ne peut malheureusement pas être présent ce jour à Aarau.

A la suite de l'intervention de Thierry Vauthey, le Président ouvre le vote pour l'élection du nouveau président de la Chambre des recours. La candidature est soumise à la discussion, mais la parole n'est pas demandée. Il passe donc directement à l'élection du président.

Décision n° 2024-12

Tobias Herren est élu président de la Chambre de recours à la majorité, avec 0 voix contre et 5 abstentions.

Luca Filippini félicite Tobias Herren, nouvellement élu président de la Chambre de recours, malheureusement absent.

Le président donne la parole à Renato Steffen, pour le point suivant de l'ordre du jour.

10. Fêtes fédérales de tir

10.1 Fête fédérale de tir des Jeunes 2025 (FFTJ 2025)

Le membre du Comité Renato Steffen informe sur la FFTJ 2025, qui sera organisé conjointement par les cantons de Vaud et du Valais dans le Chablais. Pour l'instant, les dates de tir du 08 au 10 août 2025 ont été communiquées telles quelles. Renato invite Catherine Pilet, présidente de l'AVTS, à monter sur scène pour communiquer des informations supplémentaires sur ce point de l'ordre du

jour.

Catherine Pilet, présidente de l'AVTS :

Catherine Pilet, présidente de l'AVTS, salue les personnes présentes. Elle renvoie au site Internet, où les nouvelles données telles que les Plans de tir et le domaine du sponsoring sont régulièrement mises à jour. Elle souligne que l'objectif de cette fête sera sportif et convivial. Il s'agit notamment de transmettre aux jeunes les valeurs du tir comme la discipline, la confiance en soi, mais aussi l'autonomie, l'amitié et la camaraderie. La vidéo promotionnelle de la Fête fédérale de tir des Jeunes 2025 est ensuite présentée aux personnes présentes.

Renato Steffen remercie Catherine Pilet pour sa présentation et motive les responsables cantonaux en vue d'encourager la promotion de cet événement, surtout auprès de tous les jeunes.

Renato Steffen invite le Conseiller national Martin Candinas à le rejoindre sur la scène pour informer sur le Point 10.2. Fête fédérale de tir 2026 (FST 2026).

10.2 Fête fédérale de tir 2026 (FFT 2026)

Martin Candinas, Conseiller national et président du Comité d'organisation, informe sur la FFT qui aura lieu en 2026 dans les Grisons.

Il salue en romanche toutes les personnes présentes. Il visualise l'organigramme et ajoute que tous les postes sont occupés, ce qui est très positif. Il évoque les préparatifs du Comité d'organisation (CO). L'un des objectifs est de se baser sur les infrastructures existantes. En outre, divers investissements préalables doivent être effectués par les sociétés, car la FFT 2026 sera la première FFT organisée sur la base d'une évaluation 100% numérique des résultats. Il a présenté les données relatives au budget, au sponsoring et à l'organisation, avant d'expliquer de manière captivante les spécifications y afférentes. Il a motivé toutes les personnes présentes à assister à la FFT 2026, qui est placée sous la devise "Tradition et Passion".

Renato Steffen remercie Martin Candinas pour sa présentation et rend la parole au Président.

11. Anniversaire des 200 ans de la FST

11.1 Anniversaire

Luca Filippini loue le grand engagement de Walter Harisberger et lui donne la parole pour les explications concernant le 200^e anniversaire de la FST.

Walter Harisberger a abordé le thème du 200^e anniversaire de la FST qui sera fêté en août à Aarau. Il souligne qu'un Comité d'organisation préparait la fête en s'appuyant sur de nombreux bénévoles. La fête de trois jours doit relever l'importance sociopolitique du tir sportif et présenter la FST comme une fédération sportive moderne, impliquant toutes les couches de la société. Entre 20'000 et 30'000 visiteurs en provenance de toute la Suisse sont attendus et un soutien est demandé afin de faire de cette fête d'anniversaire un événement inoubliable. Depuis mars de l'année dernière, le Concours décentralisé du jubilé est en cours dans toutes les disciplines de la FST, la participation étant encore possible jusqu'au 15 mai. Les meilleurs tireurs peuvent se qualifier pour le tir final du 17 août, les participants classés en dernière position ayant également une chance grâce à un tirage au sort. Jusqu'à présent, il y a environ 10'000 participants, ce qui est plutôt considéré comme décevant par rapport aux 55'000 tireurs licenciés actifs.

Le programme de la fête débutera le vendredi avec l'ouverture devant le Monument des tireurs, suivie d'une zone festive avec des stands d'alimentation, des expositions, des tirs publics et un Luna-park. Le soir, un concert de l'orchestre 77 Bombay Street aura lieu dans la Schachenhalle. La cérémonie d'ouverture se déroulera en petit comité avec peu d'invités d'honneur, étant donné que seules deux personnes peuvent être invitées par les SCT/SF. Sur le site de la fête, il y aura une grande tente d'exposants avec des commerces, des associations sportives et un musée du tir.

Le samedi, les compétitions finales et la cérémonie de remise des prix auront lieu à Schachen. En outre, une compétition nationale dans la discipline de tir Target Sprint sera organisée. Le dimanche sera le Jour officiel de la fête, avec une cérémonie au cours de laquelle le duo de comédiens comiques Lapsus assurera le divertissement. Le Conseiller fédéral Albert Rösti sera l'orateur officiel. La cérémonie sera suivie d'un banquet public pour lequel des billets sont disponibles au prix de 88 francs par personne. La journée se terminera par un cortège auquel participeront une cinquantaine de groupes.

Un Guide de la fête contenant toutes les informations importantes paraîtra début juin, et la traduction en langue française du Livre du jubilé est sur le point d'être imprimée. Pour conclure, Walter Harisberger appelle chacun à saisir l'occasion en vue de présenter la FST comme une Fédération moderne et ouverte qui se réjouit de fêter avec tout le monde un anniversaire inoubliable à Aarau.

11.2 Remise d'un timbre spécial aux tireurs

Walter Harisberger donne la parole à Kurt Strässle, invité et responsable de la Gestion des partenaires de La Poste.

Kurt Strässle, responsable de la Gestion des partenaires de La Poste :

Kurt Strässle salue les invités d'honneur, les délégués et les personnes invitées présents. Au nom de la Poste suisse, il transmet les meilleurs vœux et félicitations pour le 200^e anniversaire de Fédération Swissshooting. Il a souligné que 200 ans représentaient un âge impressionnant que personne dans la salle n'atteindra personnellement et relève l'importance de la Fédération sportive suisse de tir, organe qui assure également le Tir fédéral en campagne, lequel a été intégré comme événement historique à la Liste des biens culturels immatériels de la Suisse.

Il parle de la longue histoire du tir et de son importance du fait que les tireurs étaient historiquement avant tout des hommes tirant en premier lieu pour chasser. Il cite une description du caractère des hommes nés sous le signe du "tireur" et demande en plaisantant aux personnes présentes, si elles se reconnaissent dans cette description. Kurt Strässle mentionne Erich Brechbühl, le créateur du Timbre-poste du jubilé, lequel est né sous le signe astrologique de la "Balance", mais qui présente néanmoins des caractéristiques d'un tireur. Il cite Brechbühl et loue son approche créative dans la conception du timbre, qui semble avoir été perforé par un maître tireur.

Il rappelle l'émission télévisée "Der Goldene Schuss" de 1967 et souhaite à tous les tireuses et tireurs de la Fédération de nombreuses mouches dorées pour l'avenir. Il souhaite à la Fédération et à ses représentants de poursuivre leur travail avec succès pour le bien culturel immatériel "Tir".

Pour conclure, il remercie la Fédération d'avoir déposé la demande d'émission du timbre spécial, le créateur Erich Brechbühl pour la réalisation graphique et sa collègue Isabelle Bühler, laquelle a suivi le projet du côté de la Poste. Il conclut en remerciant les personnes présentes pour la patience et leur attention.

Luca Filippini remercie Kurt Strässle et lui remet un modeste présent.

12. Hommages

12.1 Élections de membres d'honneur

Dernier bloc d'hommages répartis sur l'ensemble de l'AD, soit l'élection des membres d'honneur. Le Président rend hommage à l'engagement des fonctionnaires de longue date de la FST, Paul Röthlisberger, Jürg Stüssi-Lauterburg et Roland Stebler, en invitant ces fonctionnaires méritants à le rejoindre sur scène.

Le Président rend hommage aux multiples services que Paul Röthlisberger a rendus au cours de nombreuses années pour le bien du tir suisse. Dans son hommage, le Président passe en revue les différentes étapes et fonctions que Paul Röthlisberger a vécues et exercées durant sa période de tireur enthousiaste, jusqu'à devenir membre du Comité de la FST. Le président remercie Paul Röthlisberger pour son travail et lui souhaite les meilleurs vœux pour son avenir. Il remercie également Paul

Röthlisberger qui assumera la fonction de délégué de la FST pour FFT 2026 à Coire et chef de projet pour le Match intercantonal.

En raison des innombrables services qu'il a rendus à la FST, le Comité FST propose à l'AD de nommer Paul Röthlisberger membre d'honneur de la FST.

Décision n° 2024-13

Paul Röthlisberger est élu membre d'honneur de la FST sous les applaudissements nourris de l'Assemblée de délégués.

Luca Filippini remet à Paul Röthlisberger le Blason d'honneur, une bouteille de vin et le Pin's doré. Le Président donne la parole à Walter Harisberger, pour rendre hommage à Jürg Stüssi-Lauterburg.

Walter Harisberger prononce l'éloge de Jürg Stüssi-Lauterburg

Walter Harisberger se réjouissant de faire l'éloge de l'historien militaire Jürg Stüssi-Lauterburg à l'occasion de sa demande d'adhésion en tant que membre d'honneur. En tant qu'auteur de l'ouvrage commémoratif "Un pour tous, tous pour un", paru en prévision du 200^e anniversaire de la FST, Jürg Stüssi-Lauterburg a réalisé une œuvre historique importante que Walter Harisberger recommande vivement à tous les tireuses et tireurs ainsi qu'à toutes les personnes intéressées. Le souhait d'une publication commémorative à l'occasion du bicentenaire de la Fédération sportive suisse de tir est né il y a déjà quelques années au sein de la FST. En tant que chef de projet pour cette œuvre historique inédit, Jürg Stüssi-Lauterburg était la personne idéale accomplir cette tâche et s'est rapidement mis au travail. Sur une période de deux ans, il a parcouru des centaines de procès-verbaux et de dossiers d'archives. Il a souligné un jour que "l'histoire des tireurs est une partie de l'histoire du pays" et qu'il valait la peine d'approfondir l'histoire du tir suisse. En plus de l'histoire de la fondation de la FST, la publication du jubilé "Un pour tous, tous pour un" offre de nombreux aperçus sur les liens politiques du tir. Ainsi, trois des premiers Conseillers fédéraux suisses ont d'abord assumé la présidence de la FST. Les liens étroits avec l'armée suisse, notamment dus à l'organisation du programme obligatoire, sont également traités en détail. Le livre est disponible dans la boutique en ligne de la FST.

Pour conclure, au nom de ses collègues du Comité FST et en tant que président du CO du jubilé "200 ans de la FST", Walter Harisberger remercie, très chaleureusement Jürg Stüssi-Lauterburg pour son grand engagement et l'hommage très détaillé qu'il a rendu à l'historique de la Fédération sportive suisse de tir.

En raison des services exceptionnels qu'il a rendus à la FST, le Comité FST propose à l'AD de nommer l'historien Jürg Stüssi-Lauterburg comme membre d'honneur de la FST.

Décision n° 2024-14

Jürg Stüssi-Lauterburg est élu membre d'honneur de la FST sous les applaudissements nourris de la présente Assemblée des délégués.

Luca Filippini remet à Jürg Stüssi-Lauterburg le Blason d'honneur, une bouteille de vin et le Pin's doré de la FST.

Le Président fait l'éloge de Roland Stebler

Dans son éloge, le président retrace les différentes étapes par lesquelles Roland Stebler est passé au cours de ses activités les plus diverses et rend hommage à son engagement pour le bien de l'ensemble du tir. Il a été impressionné par la passion qui a animé Roland Stebler tout au long de sa carrière de tireur et l'engagement qu'il a déployé durant ces longues années, non seulement dans les fonctions les plus diverses, mais aussi en tant que tireur ambitieux au pistolet. Le Président souligne en particulier ses aptitudes telles que le calme, les connaissances techniques ainsi que sa volonté constante de s'engager pour l'intérêt du tir en général. Pour conclure, le Président remercie Roland Stebler au nom de tout le Comité FST et lui souhaite les meilleurs vœux pour son avenir.

En raison des services qu'il a rendus à la FST, le Comité propose à l'AD de nommer Roland Stebler membre d'honneur de la FST.

Décision no 2024-15

Roland Stebler est élu membre d'honneur de la FST sous les applaudissements nourris de l'Assemblée des délégués.

Le Président remet à Roland le Blason d'honneur, une bouteille de vin et le Pin's doré de la FST.

Paul Röthlisberger, vice-président de la FST sortant, s'adresse à l'ensemble de l'assemblée. Il souligne qu'il se retirait de ses fonctions non seulement avec un œil qui rit, mais aussi avec un œil qui pleure. Il a toujours accompli avec beaucoup de plaisir et d'engagement le travail lié à ses fonctions au cours de toutes ces années au service de la FST. Mais il se réjouit aussi du temps qu'il va désormais pouvoir passer avec sa famille. Paul Röthlisberger termine son message en remerciant tous ceux qui l'ont soutenu au cours des dernières années. Il remercie en particulier son ami et mentor Andreas von Känel, Chantal Schwab, secrétaire au Secrétariat général à Lucerne ainsi que Philippe Lüthy, secrétaire du Domaine Sport populaire. Il conclut en citant le proverbe et l'excellent intitulé du Livre du jubilé : "Un pour tous, tous pour un".

13. Information de la part de la FST

13.1 Compétitions 2024 / Exercices fédéraux 2024

Le Président informe sur les prochaines compétitions dans le cadre du jubilé 2024 et les Exercices fédéraux 2024, tout en mobilisant une fois encore tout le monde pour y participer.

14. Divers

La parole n'est pas demandée.

15. Prochaine Assemblée des délégués de la FST

La 24^e Assemblée des délégués (AD) aura lieu le samedi 26 avril 2025 sur le campus à Sursee.

Le Président remercie la Fédération sportive argovienne de tir pour avoir accepté d'organiser la 23^e AD le samedi 27 avril 2024 à Aarau. Il attire l'attention sur la prochaine Assemblée des délégués qui aura lieu le samedi 26 avril 2025 à Sursee.

Normalement, les Sociétés cantonales de tir se mettent spontanément à disposition pour l'organisation de l'AD. Malheureusement, cela n'est pas le cas pour 2025, raison pour laquelle la FST organisera elle-même l'AD à Sursee. Nous espérons qu'il y aura à nouveau des candidats pour l'AD 2026. Luca Filippini résume les dates retenues des trois prochaines Assemblées des délégués :

- En 2025, l'Assemblée des délégués aura lieu à Sursee.
- En 2026, le lieu est encore ouvert (Jura s'est mis à disposition)
- En 2027, l'Assemblée des délégués se tiendra à Coire (année traditionnelle après la FFT).
- En 2028, une première candidature spontanée est déjà parvenue du canton d'Obwald.

Décision n° 2024-13

La 24^e Assemblée des délégués de la FST aura lieu le samedi 26 avril 2025 à Sursee.

Le Président remercie le CO argovien, sous la direction du projet de Peter Gautschi et son équipe, pour leur travail en vue d'organiser la CP et l'AD et leur remet un modeste présent de Lucerne. Il remercie tout particulièrement Elena von Pfetten, responsable de la manifestation pour ce qui concerne la FST, laquelle a maintenu un contact intensif avec le CO. Il lui adresse un grand merci ainsi qu'à son équipe.

Par ailleurs, Luca Filippini remercie tous les partenaires, équipementiers et donateurs pour leur présence et leur soutien au cours de l'année écoulée et se réjouit de la poursuite de cette fructueuse collaboration.

Il remercie chaleureusement son vice-président et l'ensemble du Comité pour leur bonne collaboration. Pour leur soutien indéfectible, il remercie aussi nommément toute l'équipe du Secrétariat de la FST, dirigé par le directeur Silvan Meier, pour leur travail et la préparation de cet événement.

Il remercie pour terminer les deux traductrices Nina von Heydebrand et Katharina Corsten ainsi que les deux Dames d'honneur Andrea Hochuli et Lotti Baumann et leur remet un modeste présent.

Paul Röthlisberger prend la parole à la fin pour remercier une fois encore le Président Filippini Luca au nom du Comité et au nom de tous les délégués pour son énorme engagement en faveur du tir et de la FST, et lui remet un modeste présent.

Luca Filippini remercie encore les personnes invitées de leur présence et les médias pour leur reportage bienveillant. Ainsi, il clôt la 23^e Assemblée des délégués à 13h06.

Le Président de séance : Le Secrétaire de la séance :



Luca Filippini
Président



Silvan Meier
Directeur général

Va aux

Présidents des membres de la Fédération et des Associations membres
Membres d'honneur
Membre du Comité FST

Pour info au/aux

Président des Organes juridictionnels
Président du Conseil de fondation FdT
Président de la Fondation du Musée suisse du tir à Berne
Membres de la Direction FST